Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 666

Artikel: Les conditions du travail des infirmières dans les hôpitaux des Etats-

Unis: (suite et fin)

Autor: M.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

11 cent, le mm

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Le Mouvement Femin

DIRECTION ET RÉDACTION
M¹¹ Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION M¹¹• Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Genè ve

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois , 3.50
ETRANGER . , 8.—
Le numéro . . , 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

L'infériorité des femmes vient de leur habitude de vivre en tutelle. On ne développe que les forces dont on a besoin. Emile AUGIER.

Aux Chambres fédérales

Questions féministes

La nouvelle qu'a publiée notre précédent numéro du dépôt sur le bureau du Gonseil National d'un « postulat » Oprecht en fa-veur du vote des femmes ayant attiré l'inté-rêt de quelques lectrices, celles-ci nous ont demandé quelle serait la suite de ce geste. Pour le moment, pas grand chose: en géné-ral un « postulat » est déposé sans discussion aucune — comme on l'a vu lors de cette der-nière session de juin: et il se passe habituelaucune — comme on l'a vu lors de cette dernière session de juin; et il se passe habituellement un certain temps jusqu'à ce que son auteur soit appelé à développer sa proposition. La Chambre procède alors à un vote; puis le Conseil Fédéral accepte ou repousse le «postulat». Etudié par les «juristes de la couronne», s'il a été adopté celui-ci revient alors pour discussion devant les Chambres, qui l'adoptent ou le repoussent; et si par un miracle, sur lequel les événements extérieures auront à notre avis une certaine influence, c'est sur lequer les évenements extérieures auroir a notre avis une certaine influence, c'est la votation populaire... Comme on le voit, il coulera de l'eau sous les ponts de l'Aar avant ce moment-là!

* * *

C'est durant cette même session de juin que, revenant, ainsi que nous l'apprend le Bund, à l'éternelle question des femmes «factrices », M. le conseiller national von der Aa (Vaud) a manifesté ses inquiétudes devant « l'invasion » des femmes dans l'Administration des postes, craignant que la situation actuelle, de provisoire, ne devienne définitive, mais corrigeant cette opinion par celle à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir, que «lorsque l'on engage de préférence des femmes, il faut alors les payer au même salaire que les hommes ». Ce n'est certes pas nous qui dirons le contraire! M. le conseiller fédéral Celio a répondu que 4000 employés des P. T. T. ayant été mobilisés en 1939-1940, il avait été nécessire d'engager des femmes, qui, depuis lors, ont été congédiées; que d'ailleurs, la poste n'était pas seule à utiliser des femmes comme facteurs, et que les trams et autres moyens de communication faisaient également appel à elles; mais que tout ceci étant conditionné par la mobilisation disparatrait avec elle...

Let sans doute, ajoutons-nous, que la trait avec elle...
...Et sans doute, ajoutons-nous, que la femme retournerait au foyer, même si elle

* * *

n'en a point, même si le plan Zipfel n'a prévu pour elle aucune « occasion de travail », même si tous les postes, toutes les places rémunérées sont strictement réservées à des rémunérées sont strictement réservées à des hommes, fussent-ils incapables et inintelli-gents... Ah! que le « postulat » Oprecht ne peut-il hâter sa marche pour que des femmes, enfin! prennent la défense de leurs sœurs devant les Conseils du pays, et que toutes, devenues électrices, puissent enfin compter dans l'engrenage national pour autre chose que pour une pièce de rechange que l'on utilise ou rejette selon les moments!...

E Gn

MERCI! à tous ceux de nos amis, auxquels nous nous sommes personnellement et spécialement adressées pour la reconstitution de notre fonds de garantie, et qui nous ont répondu avec un empressement réconfortant. Et si, pour éviter des frais considérables, ce n'est pas vers tous nos lecteurs que nous nous sommes tournées, que l'on sache au moins que toutes les souscriptions de parts à fonds perdu (1 part: 20 fr., une demi-part: 10 fr., un quant de part 5 fr.) sont accueillies avec joie et reconnaissance. (Chèques postaux I. 943). MERCI! à tous ceux de nos amis, auxquels

Les conditions du travail des infirmières dans les hôpitaux des Etats-Unis

(Suite et fin.)

L'Association des Hôpitaux des Etats-Unis re-L'Association des Hôpitaux des Etats-Unis re-commande sur ce point que le minimum de trai-tement soit fixé à 200 dollars par mois (plus de 500 fr. suisses), chaque hôpital devant s'ef-forcer d'équilibrer les traitements payés par lui avec ceux en vigueur dans la région pour un travail du même ordre et demandant un degré analogue de responsabilité et d'expérience. Le traitement des infirmières diplômées comprend habituellement en outre certains avantages équi-valant à son entretien partiel ou total: c'est ainsi valant à son entretien partiel ou total: c'est ainsi qu'une infirmière peut être rémunérée de quatre façons différentes, soit a) traitement en espèces, b) traitement en espèces plus entretien complet en nature; c) traitement en espèces plus entretien partiel en nature, et d) traitement en espèces plus

1 Voir le précédent numéro du Mouvement.

...Cette comparaison mythologique est de notre collaboratrice, Mme Debrit-Vogel, ré-dactrice de la *Berna*, après sa première visite à ce Secrétariat, situé comme nous avons pu le constater personnellement à l'angle de

Là où Minerve et Mercure se rencontrent...

Une visite au Secrétariat féminin suisse

...Cette comparaison mythologique est de notre collaboratrice, Mme Debrit-Vogel, rédactrice de la Berna, après sa première visite son Secrétariat sera mieux connu.

Mais converteurs de la Mercure de la Berna, après sa première visite son Secrétariat sera mieux connu.

Mais converteurs de la Mercure de la Berna, après sa première visite son Secrétariat sera mieux connu.

notre collaboratrice, Mmc Debrit-Vogel, rédactrice de la Berna, après sa première visite à ce Secrétariat, situé comme nous avons pur le constater personnellement à l'angle de vieux arbres, dans un quartier tranquille et yeur arbres, dans un quartier tranquille et Schaer attache une grande importance aux peu connu des visiteurs étrangers de Zurich. Disons-leur tout de suite pour les rassurer que le tram No 1 les y conduit en peu de iminutes de la gare centrale, et que l'accueil reçu vant la peine du trajet.

Sur les pas de Mme Debrit, nous avons vu à notre tour la petite grille et le bout de jardin à traverser pour trouver, sur la porte du No 45 de la rue dédiée à Merporte du No 45 de la rue dédiée à Merporte du No 45 de la rue dédiée à Merporte du local spacieux et intelligemment compris que se partagent l'ancien «Office suisse des Professions féminines», devenu maintenant la Section II du Secrétariat, domaine de Mme Anna Murset et de MIle G. Niggli — et les Sections II et III que dirige depuis le 1er avril dernier, la nouvelle secrétaire romande dont nous avons annoncé la nomination entre de nombreuses caudidates. Neuchâteloise mariée à un Bernois, et déjà mère d'un bébé de dix-huit mois. Mme Schaer-Robert est brune, élancée, brillante, parlant bien, maniant expertement le Schwyzer Düstsch, grâce à son mari. Ancienne étudiante des Universités de Neuchâtel et de Berlin, ayant pratiqué le barreau dans sa ville natale et l'Administration sous la coupole fédérale, elle s'est attachée avec tout l'élan de la jeunesse à la tâche considérable qui lui est dévolue, et qu'au cours, soit de la séance de Comité que nous avons tenue avec elle, soit de celles de nos assemblées de sociétés féminines où on l'a appelée à prendre la parole, elle a développée avec autant d'art bien, maria deur que de clarté. Clarté de la juriste, sens det feile de la laison pour tous les intérêts féminins, et son Secretariat sera mieux connu.

Mais pour pouvoir utilement renseigner autrui, il convient essentiellement d'être bien renseignée șoi-même, et c'est pourquoi Mme Schaer attache une grande importance aux relations personnelles avec les groupements féminins de notre pays, comme avec les personnalités qui s'y rattachent. Et c'est pourquoi aussi nous transmettons ici sa demande à toutes

Au Service du Pays

Cours d'éducation civique pour jeunes filles VAUMARCUS, LES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1944

isé par l'Alliance suisse des Unions chrétiennes de Jeunes Filles — la Fédération des Eclaireuses sses — l'Union des Coopératrices romandes — l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille — et l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

PROGRAMME

Samedi 2 septembre

7 h.: Ouverture du cours.

17 h.: Ouverture du cours.

17 h.: 30 : Comment notre pays est-il organisé? : Mº Arnold BOLLE, avocat (La Chaux-de-Fonds).

20 h.: A-t-il besoin de nous? : Discussion préparée d'après un questionnaire.

Dimanche 3 septembre

8 h. 30 : Service catholique à St-Aubin.

9 h.:

10 h.:

Les valeurs de mon pays : Mile Norah VIRIEUX (Lausanne)

14 h.:

En suis-je responsable? : Discussion préparée d'après un qu

17 h. 30 : Clôture du cours.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Prix du Cours: Fr. 4.— y compris paillasse dans cantonnement; supplément de fr. 0.50 pour lit dans cantonnement, ou de fr. 1.50 pour lit dans la Maison Zwingli (draps compris).

Participation: Toute jeune fills égée de 16 ans au moins.

Ravitalliement: Du thé cit un potage sont offerts aux repas ; apporter toutes ses provisions et une pincée de thé.

Une circulair sera envoyée en août aux presonnes inscrites pour leur donner des indications et précisions supplémentaires.

Le cours n'aux lieu que 5 li y a un minimum du trente participantes.

S'insectire, juaqu'aux 15 août, apprès de Mile Noue Crosiqua, La Neuveville (J. B.).

N. D. L. R. — Nous souhaitons à ce cours de jeunesse le même plein succès qu'à celui de l'an dernier, à la même époque, au Erznberg sur Aarau, destiné à des participantes de langue allemande, qui, toutes, ont été vivement intéressées par la nouveauté de cette rencontre entre jeunes de milieux différents, placées ainsi en commun devant leurs responsabilités nationales et civiques. Espérons que la jeunesse de Suisse romande — ce qui n'exclut nullement les Suisses allemandes, bien au contraire! — répondra aussi nombreuse et aussi vivante que ses Confédérées!

allocations en espèces correspondant à l'entretien partiel ou total en nature. La valeur de cet entretien en nature dépend forcément de nombreux facteurs qui varient d'un lieu à l'autre ; en 1938, le taux moyen de rétribution des infirmières d'hôpitaux variait entre 60 et 90 dollars par mois, plus leur entretien complet, et entre 100 à 125 dollars par mois sans frais d'entretien. Dans les deux cas, les traitements les plus élevés étaient ceux payés dans des centres importants, dans lesquels la demande de maind'œuvre infirmière était la plus forte. Mais malgré tout ceci, et dans de nombreuses localités encore, le traitement des infirmières diplômées allocations en espèces correspondant à l'entrecore, le traitement des infirmières diplômées n'est jamais aussi élevé que celui de personnes exerçant des professions libérales, et ayant des responsabilités et des devoirs comparables aux

de liaison pour tous les intérêts féminins, et

Conformément aux normes formulées par l'A. H.A. les congés annuels payés, dont la durée varie suivant les postes, devraient être accordés aux infirmières ayant au moins six mois de service et proportionnés à la durée de leurs services. L'A. H. A. recommande également d'accorder quinze jours de congé de maladie avec plein quanze jours de congé en marade avec pieur traitement, ou bien un nombre de jours égal à la durée du congé annuel; en cas d'accident, sur-venu aussi bien au cours du travail que hors

travail, un congé équivalent au congé de ma-ladie devrait être accordé. Dans les grands hôpitaux, tant officiels que privés, les congés s'élevaient facilement à un prives, les conges s'elevalent ractiement a un total de 4 semaines par an; mais depuis la guerre ces congés ont été réduits, et certains hópitaux n'en accordent même plus aucun, donnant en revanche une indemnité en espèces. Ce sont d'ailleurs des hôpitaux qui, pour la plupart, ont introduit la journée de 8 heures et la semaine de 6 jours de travail, et qui estiment que, vu cette réduction des heures de travail, les congés ne sont plus nécessaires. Cette pratique est opposée à celle que défendent l'Association américaine des infirmières et la Ligue nationale, qui, comme l'A.H.A., ont recommandé un congé annuel de 28 jours pour tout l'ensemble du personnel

Service de santé.

La tâche immédiate du personnel des hôpitaux étant de contribuer au rétablissement de la santé des malades hospitalisés, il n'est que logique que des dispositions spéciales soient prises pour donner à ce personnel des soins appropriés en cas de maladie. C'est pourquoi certains hôpitaux ont de maladie. C'est pourquoi certains hôpitaux ont créé des « services de santé à prix réduit ». L'A. H. A. préconise dans ce domaine un programme d'hospitalisation par groupes pour tout le personnel, ainsi qu'une assurance individuelle à la charge de l'hôpital; de plus, le personnel devrait être engagé à contracter une assurance-vieillesse-invalidité et survivants, à laquelle l'hôpital; devrait antélieure. En revande a l'A-bentiel devrait natélieure. pital devrait participer. En revanche, l'A.H.A. n'a pas donné son approbation à l'adhésion du

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél.9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothé-rapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: **Dr. H. Müller.**Cures de repos

personnel des hôpitaux au projet d'assurancechômage élaboré par le Conseil de sécurité so-ciale, estimant que, vu la pénurie de personnel infirmier, les hôpitaux en tant qu'employeurs aussi bien que les employés n'ont pas à compte d'une situation étrangère à leur activité.

IN MEMORIAM

Mme Thékla Stilling-Dor

Quel beau trio de femmes intelligentes, sensibles et artistes formaient Mle Jeanne Laurent, peintre, qui a disparu la première, Mme Stilling, décédée le 22 juin dernier, à l'âge de 80 ans, et Musée du Vieux-Morges et qui est une virtuose du pastel! Ces trois femmes représentent, pour les Lausannois, toute une époque, aujourd'hui révolue, un passé où l'on avait les loisirs et la liberté d'esprit de se consacrer à l'art, aux belles choses, à la conversation, à la lecture, où l'on voyageait facilement à la recherche des œuvres d'art et des paysages encore inconnus.

Mme Stilling, fille de professeur, femme de médecin, veuve dès 1911, avait la passion du beau, et la grande joie de sa vie a été de communiquer cette passion à son entourage, à ses élèves de l'Ecole Vinet, qu'elle a enseignées de 1903 à 1927 et à qui elle a laissé par sa personnalité même et par ses propos, un inoubliable souvenir. Elle a peint à l'huile et au pastel des paysages du bassin du Léman, de la Bretagne; des portraits. Elle lisait beaucoup et sa bibliothèdes portraits. Elle ilsait beaucoup et sa bibliotie-que renferme des trésors. Elle et son mari avaient constitué une collection de tableaux choisis avec le goût le plus sûr, dont une partie a été donnée déjà au Musée cantonal des Beaux-Arts. Mme Stilling suivait avec l'intérêt le plus éclairé les jeunes; combien elle en a encouragé,

conseillé, et l'an passé encore, relevant de mala die, elle posait devant Nanette Genoud pour un portrait que l'on a vu, il y a quelques mois, à l'exposition de la section vaudoise des Femmes peintres, sculpteurs, décorateurs, section que Mme Stilling avait contribué à créer, avec Mme Nora Gross et Mlle Lina Gloor, et dont elle était membre d'honneur pour les grands services rendus.

A la Société d'utilité publique des Femmes suisses...

... qui reprend une de ses anciennes demandes (Lucerne, le 22 juin 1944)

Considérée du point de vue de l'électorat et de l'éligibilét des femmes, cette 56^{me} Assemblée générale de la Société d'utilité pu-



blique des Femmes suisses est à marquer d'une pierre blanche. Non pas que toute la journée durant, il n'ait été question que de l'active participation des femmes à la vie publique; non l' mais une petite brèche s'est produite dans les habitudes courantes des vingt ou vingt-cinq dernières années, et cela grâce à l'exposé que Mme Vischer-Alioth (Bâ-le), présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, fit dès les débuts de la séance au Kursaal sur le sujet brûlant du vote des femmes des femmes.

vote des femmes.

En termés modérés, pesés, et dépourvus de toute passion, Mee Vischer sut admirablement intéresser les 700 femmes qui l'écoutaient, et dont la plupart tiennent une place importante dans leurs milieux féminins, et les persuader de la valeur profonde de la colaboration des femmes à la vie publique. En effet, assura-t-elle, la majorité des femmes convaineues qui demandent le droit des uffrage ne le font pas par esprit de revendication, mais bien poussées par sentiment de la responsabilité que leur conférerait l'égalité politique; et lorsque Platon mentionne les politique; et lorsque Platon mentionne les « devoirs moraux » de l'Etat, de qui s'agit-il, sinon des femmes, dont c'est la tâche de col-laborer à cette œuvre? La démocratie ne demande-t-elle pas la souveraineté du peuple, l'effort de l'individu en faveur de la communauté? or les femmes appartiennent-elles aussi

à cette communauté. Le pays a besoin d'elles pour se renouveler, car en tant que mères, qu'éducatrices, que ménagères, que travailleuses sociales, elles lui apportent leur participation à toutes ces tâches aussi est-ce qu'en terminant la conférencière cita à ce les paroles bien connues du président Motta.

Aucune discussion ne suivit ce bel exposé. La contradiction, primitivement prévue, n'a-vait pu être trouvée, et cela valait bien mieux, vait pu etre trouvee, et ceia vaiait bien mieux, car en des temps comme les nôtres, il aurait été vraiment par trop déprimant d'entendre une femme défendre encore un point de vue qui est depuis longtemps considéré comme absurde par le monde entier! Mªm Mercier (Glaris), Présidente centrale, — qui dirigea avec un admirable savoir-faire tout le long avec un admirable savoir-faire tout le long programme de cette journée et qui trouva moyen de venir à bout suivant l'horaire d'un ordre du jour très-chargé — exprima simplement sa crainte, lorsqu'elle introduisit Mw Vischer, que les femmes, ayant obtenu leurs droits politiques, se divisent comme les hommes entre différents partis. Nous est-il permis de répondre ici qu'il est plus que probable que cela arrivera! mais que, puisque «la démocratie c'est la discussion», et que le partiunique touche à la dictature, nous devons. unique touche à la dictature, nous devons, nous femmes, ne pas nous laisser effrayer, par cette crainte de l'éparpillement et prendre les mesures nécessaires pour continuer à travailler en commun pour des questions d'intérêt général. Et puis, tout progrès accompli n'entraine-t-i pas forcément, du fait même de ce qu'il crée, une disparition? sans que l'on puisse toujours prévoir ce qui surviendra? Or, puisque, pour le moment, la collaboration des femmes à la vie publique est une pure question de droit et de justice — et pour mon compte personnel, je ne vois aucun pour mon compte personnel, je ne vois aucun obstacle à insister sur ces mots de droit et de justice, sans renoncer pour cela à ceux plus prudemment employés de devoir et de responsabilité — il ne nous est aucune autre voie que celle-ci pour atteindre ce but.

Et pour autant que nous nous félicitions que les « Gemeinnützigen » — comme l'a d'ailleurs fait l'an dernier l'Alliance de Sociétée (Émpines ciétées (Émpi mon compte personnel, je ne vois aucun

d'ailleurs fait l'an dernier l'Alliance de So-ciétés féminines suisses — aient repris la question du suffrage des femmes, qui est la racine de tous les progrès féminins, nous te-nons à rappeler qu'il y a exactement vingt-cinq ans, soit les 16 et 17 juin 1919, à son Assemblée générale d'Interlaken, la même So-ciété d'Utilité publique des Femmes suisses avait déjà nettement pris position. Après une conférence de M^{me} Hélène David (St-Gall) sur le sujet Féminisme et Suffrage féminin, a résolution suivante, votée en conclusion, avait la résolution suivante, votée en conclusion, avait été immédiatement envoyée aux Chambres fédérales alors en séance à Berne :

A travail égal, salaire égal

N. D. L. R. — Notre collaboratrice, Mlle Helen Heroy, vient de publier dans la Gazette de Lau-sanne ce remarquable article, que l'on nous sauia gré de reproduire ici, et dont la lecture est à re-commander, non seulement aux féministes, mais surfout aux antiféministes de chez nons!

Un souffle de féminisme a balavé le pays ces dernières semaines. L'attention générale a été attirée sur les services éminents rendus par les femmes, tant dans les cadres de l'armée que dans l'industrie. Mais les éloges seuls ne suffisent pas, le moment est venu de demander l'application du principe: à travail égal, salaire égal. M. Churchill a annoncé à la Chambre des commu-nes la réunion d'une Commission royale pour examiner la question. Tel est le résultat de la proposition faite il y a quelques semaines par Mrs. Cazalet Keir, demandant que le principe de l'égalité de salaire soit introduit dans la nouvelle loi sur l'enseignement.

La question n'est pas nouvelle. Une Com-nission royale s'en était déjà occupée au lendemain de l'armistice, mais, à vrai dire, ses recommandations sont restées lettre morte pendant ce dernier quart de siècle. Le futur statut dant ce dernier quart de siècle. Le futur statut économique de la femme est d'une tout autro importance qu'en 1918, la contribution des femmes à l'effort de guerre ayant été infiniment plus considérable et ayant même amené des changements radicaux dans l'industrie et dans les conditions de travail. La conception du travail féminin est totalement modifiée; aucune ligne de discussations de l'acceptance de l'accep ligne de démarcation n'existe plus entre un tra-vail pouvant être fait par une femme et un travail nécessairement masculin. En effet, la Grande-Bretagne possède actuellement une force industrielle féminine telle qu'il n'en a jamais existé: 250.000 femmes ingénieurs, des mil-liers d'autres travaillant dans les laboratoires

de recherches scientifiques, non comme assistantes mais comme experts, plusieurs milliers encore remplaçant des ouvriers spécialisés: électriciens, fabricants d'instruments de précision, vérifica-teurs de moteurs d'avion. Dans les stations de la R. A. F. ce sont des femmes qui réparent les appareils endommagés et qui sont responsa-bles du service des pièces de rechange. Des mathématiciennes accompagnent les pilotes au cours de vols de reconnaissance destinés à repérer les sous-marins ennemis ou à installer et vérifier des postes de radio secrets. Parler de leur valeur, de leur endurance, de leur héroïsme est superflu, déplacé même.

En réalité, l'extension que devait prendre le travail féminin n'avait pas été même soupçonnée au début de la guerre. Les femmes ont été mo-bilisées, comme d'habitude, pour laver la vaisselle, faire la cuisine, s'occuper des petits tra-vaux de bureau ou faire la chaîne dans les fa-briques. Les contremaîtres les ont reçues en grommelant et les employeurs n'ont pas plus accueillants. Que les femmes soient main-tenant considérées comme apportant une contri-bution importante à l'industrie, et non plus comme de simples manœuvres, est un marquable dû à de solides qualités. un succès re-

En principe, la cause est gagnée et la tâche e la présente Commission royale sera plutôt d'examiner les difficultés d'application pratique que de discuter les mérites de la cause. Pendant ces dernières semaines, tandis que la presse donnait une large publicité à la question, un argument a été plusieurs fois mis en avant : le salaire égal accordé aux femmes et aux hommes ne risque-t-il pas de favoriser la main-d'œuvre masculine au détriment de la main-d'œuvre féminine? Une application rigide de ce principe ne priverait-elle pas la femme de cer-taines possibilités qui sont aujourd'hui à sa portée? La réponse à cet argument — et elle a été donnée sans tarder — est qu'il doit y avoir une période d'ajustement, que le principe devra être appliqué aussi vite et aussi complètement que possible, sauf là où il serait au désavantage des femmes elles-mêmes. Dans l'industrie, ce se-ront probablement les ouvrières spécialisées, qui touchent des salaires presque équivalents à ceux des ouvriers qualifiés, qui voudront continuer à travailler, et non les moins habiles, si bien que la loi du salaire égal n'amènerait pas en pratique l'envahissement féminin ou le bouleversement financier prédit et redouté. En outre, c'est de femmes hautement

lifiées, exerçant une profession, que la com-munauté a grandement besoin; ce sont elles dont la position économique doit être améliorée. Les services nationaux d'hygiène, la politique de l'assainissement du logement, celle de la sécu-rité sociale, l'instruction, la police, l'Eglise au-ront un besoin urgent de femmes capables et disciplinées.

L'avenir paraît donc favorable et on espérer que les obstacles placés sur la route des femmes seront définitivement renversés. Ce ne sont du reste pas uniquement des obstacles éco-nomiques. Il est à noter que tandis que les femmes médecins et dentistes employées par le gouvernement et l'armée jouissent des mêmes salaires et des mêmes prérogatives que leurs collègues masculins, la plupart des hôpitaux re-fusent de les admettre comme étudiantes. Elles ont dû, par conséquent, être formées dans leurs propres écoles médicales. Cette discrimination ne peut être perpétuée à une époque où il y aura une sérieuse carence de médecins. L'interdiction aux institutrices de se marier, imposée par une autorité telle que le London County Council, est un autre cas qui a causé pas mal de com-plications. Pareille interdiction est en effet dif-ficile à justifier dans une profession où la femme mariée et qui a la vocation de l'enseignement peut apporter une importante contribution à la société. H. H.



Livres de femmes

Les limites de la féerie et les romans de Miss Elisabeth Goudge. 1

C'est dans une Angleterre abrutie par le confort matériel que Lewis Caroll trouva son inspiration pour créer Alice au Pays des Mercuelles, cet ouvrage qui remporta un succès sans égal dans les capitales embourgeoisées des Deux Mondes. C'est contrainte par la gène la plus prosaîque que Marguerite Audoux évoqua l'existence dépouillée de Marie-Claire, et actra-cquiairement lumineuse, et dont chastia conformation de la conformation si extraordinairement lumineuse, et dont chaque détail anecdotique fait naître une sympa-thie enchantée... Le Grand Meaulnes aussi fut l'éclatante compensation d'une vie consaréce à d'astreignants devoirs, alors qu'Alain Fournier ne pouvait deviner que le sort lui réservait la fin mystérieuse d'un héros. Et, du sein des préoccupations matérialistes les plus opprimantes, — majestueusement affublées

1 L'Arche dans la Tempête (Plon, Paris). Le omaine enchanté (Ed. Jeheber, Genève). Le hâteau sur la Colline (Ed. Jeheber, Genève).

du nom de « réalisme économique » élevée la fantaisie d'un jeune ingénieur, ce Robert Francis, auteur de *La Grange aux trois* Belles, ainsi que de tant d'autres contes où la vie de chaque jour assume le poids léger et l'allure étrange du rêve.

l'alture étrange du réve.

En somme, n'est-il pas naturel qu'une existence bornée par des traditions dès longtemps vidées de leur sève, ou soumise à des obligations plus ou moins machinales ne puisse suffire à des créatures d'essence contradictoire comme les êtres humains? L'homme est fait d'insolubles entrespirates; il babit ou monde d'insolubles antagonismes: il habite un monde visible où tout s'enchaîne de cause à effet, visible où tout s'enchaîne de cause à effet, en même temps, il est porteur de certitudes inexpliquées. Ce besoin d'au-delà est à tel point ancré en lui que, lorsqu'il échappe au mythe de sa religion, c'est pour croire dur comme fer aux signes du destin dans le cours des astres, à l'absolu de la science, à la divinité de l'amoralisme; — et, dans ces cultes sectaires, il déploie la fermeté de l'idolàtrie. Ce mystère de l'âme humaine, fondement des religions et des superstitions, source de la

Ce mystere de l'ame numaine, tondement des religions et des superstitions, source de la philosophie, de la poésie et des arts, Proust l'a analysé très simplement en quelques lignes célèbres que nous aurions aimé citer, si la place ne nous était pas mesurée. Du moins ces brèves considérations au sujet du romanféerie moderne étaient nécessaires pour nous permetre de comprendre l'évolution d'une ro-mancière pleine de talent, dont le dernier ouvage, le seul inspiré par la guerre, nous dé-concerte quelque peu. Mary Goudge est pour nous l'adorable jeune fille, solitaire et sou-riante, qui composa à l'abri des cloîtres de Christ-Church à Oxford, ou dans les prairies ensoleillées des bords de l'« Isis », le conte exquis intitulé en français: L'Arche dans la Tempéte, et en anglais: Island magic.

Evocation d'un coin de Guernsey, l'île anglo-normande dont est issue la mère de Evocation d'un coin de Guernsey, l'île anglo-normande dont est issue la mère de l'auteur, ce livre nous présente le paysage à travers les àmes poétiques et les yeux tout neufs d'une bande d'enfants. En mème temps, il nous initie aux menus soucis d'une famille où chacun est plus ou moins malheureux, parce que, sans le savoir, il n'est pas parfaitement à sa place. Il s'en manque de peu pour que tout reprenne équilibre, et ce peu survient miraculeusement. Le père, agronome manqué, va pouvoir se consacrer à sa vocation d'écrivair; la mère, femme remarquable et qui souffre de n'avoir pas été comprise, prend en souffre de n'avoir pas été comprise, prend en mains ses responsabilités, consciente que quel-qu'un lui a rendu justice; les enfants qui qu'un lui a rendu justice; les enfants qui périclitaient s'épanouissent, et cela au moment même où un drame menace de disloquer la famille, comme une embarcation dans la tempête. Tout s'arrange grâce à l'intervention, d'abord assez redoutable, d'un aventurier, dont socialement parlant, il n'y avait rien de bon à attendre. C'est par lui qu'agit l'esprit mystérieux de cette île où îl est né, — où entourés par la mer, pressés par le même danger des flots, tous les hommes vivent les uns pour les autres, en communion intime avec les des 1018, tous les nommes vivent les autres, en communion intime avec les vieilles croyances de leurs pères, avec la nature, « les saisons, les oiseaux, les fleurs et l'eau qui court ». Ces enfants qui ont comme tous les enfants leurs défauts, ce père qui est un raté, cette mère qui n'a pas de raisons pour

être heureuse et rester belle, cette île pauvre avec ses sentes, ses landes, ses falaises, ses jardins de fleurs et de légumes, sa petite ville en pente, dont la rue principale est un ramassis de tavernes et de bouges, enfin, cet aventurier désabusé qui rentre au pays incognito avec l'intention de se donner la mort; il y avait la matière à un roman réaliste des plus déprimants. Seulement la présence dans l'île — ou plutôt dans l'âme d'Elisabeth Goudge — de je ne sais quelle intuition secrète, ouvrant des possibilités imprévisibles et pourtant pressenties, amène un dénouement plein de beauté... qui d'ailleurs n'est pas un dénouement, puisque tout continue presque de même qu'auparavant, avec cette différence qu'un souffle a passé, donnant cours à d'infinis espoirs. être heureuse et rester belle, cette île pauvre d'infinis espoirs.

Un même élan d'imagination, une même

Un même élan d'imagination, une même soif de ce qui est juste et beau, un même sens de la communion famillale au sein de la nature et en dépit de toutes les forces adverses, éclate dans un autre conte, traduit en français sous le titre Le Domaine enchanté (The Bird in the Tree).

Peut-être ici, comme déjà dans le dénouement du drame psychologique esquissé dans L'Arche, l'auteur s'arroge-t-elle un peu de cette puissance divine au caractère bon enfant qui, de tout temps, préside aux récits à l'usage des écoles du dimanche. Toutefois la préoccupation morale qui domine les aventures romanesques des héros et l'abus des coîncidences heureuses s'harmonisent si com-